



Discours du Trône 2018

Prononcé lors de l'ouverture de
la troisième session
de la vingthuitième législature
de la province de la Saskatchewan

le mercredi 24 octobre 2018

par l'honorable W. Thomas Molloy
Lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan

***DÉFENDRE LES INTÉRÊTS
DE LA SASKATCHEWAN***

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES ET MESSIEURS
MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE, CHERS INVITÉS ET
CITOYENS DE LA SASKATCHEWAN

Je vous souhaite la bienvenue à l'ouverture de la troisième session de la vingt-huitième législature de la Saskatchewan.

En cette période de l'année, beaucoup de familles de la province se réunissent pour partager un repas, célébrer ce dont nous sommes reconnaissants et, pour les nombreux acteurs de l'industrie agricole, penser à une autre récolte.

Cette année, le véritable esprit de la Saskatchewan s'est révélé lorsqu'une famille a eu besoin d'aide.

Brian Williams, un père de trois enfants qui exploitait une ferme près de Milestone, connu comme un pilier de sa communauté, est décédé alors que la saison des récoltes ne faisait que commencer.

Le maire de Milestone, Jeff Brown, a lancé un appel à l'aide pour récolter une partie du blé de Brian.

S'attendant à voir arriver six ou sept moissonneuses-batteuses, il a été surpris de voir apparaître pas moins de 20 moissonneuses-batteuses, quatre chariots à grain et 100 bénévoles.

Travaillant en formation en V avec à sa tête la moissonneuse-batteuse Case International Harvester, la favorite de Brian, le blé a été récolté en quelques heures à peine.

Nous, les citoyens de cette belle et grande province, savons que le maire Brown n'aurait pas dû être surpris par cet effort communautaire.

Nous sommes témoins de ces gestes de bonté et de cette force partout en province, et ce, non seulement en période de tragédie.

La force s'acquiert à mesure que les défis sont relevés de front, et c'est ce que mon gouvernement continuera de faire pour défendre les intérêts de la Saskatchewan, notre économie et, surtout, nos citoyens.

En raison du faible prix des ressources pendant trois années, notre province a été confrontée à des défis sur le plan économique et fiscal.

Aujourd'hui, notre économie et les finances de la province montrent des signes clairs d'amélioration.

Toutefois, il reste encore de nombreux défis à relever.

Ces défis se posent en raison des conditions économiques mondiales, du maintien des sanctions commerciales américaines à l'encontre de nos industries de l'acier et de l'uranium et parfois, malheureusement, de notre propre gouvernement fédéral.

Mon gouvernement continuera de relever ces défis en défendant les intérêts de la Saskatchewan, en s'employant à protéger et à faire croître notre économie et en gérant judicieusement l'argent des contribuables, tout en offrant d'importants programmes et services gouvernementaux aux citoyens de la province.

GESTION FINANCIÈRE

Le plan triennal de mon gouvernement visant à réduire la dépendance de la province aux revenus tirés des ressources et à rétablir l'équilibre budgétaire demeure sur la bonne voie.

À la suite d'un déficit budgétaire de 1,2 milliard de dollars en 2016-2017, mon gouvernement a pris des décisions difficiles, mais nécessaires, dans le budget 2017-2018.

Ces décisions ont permis de réduire le déficit de 2017-2018 pour atteindre 303 millions de dollars.

Au printemps dernier, le ministre des Finances a présenté le budget de 2018-2019, qui a fait en sorte de maintenir le plan budgétaire triennal de mon gouvernement sur la bonne voie tout en réalisant d'importants investissements pour les Saskatchewanais.

Récemment, Moody's a reconfirmé la cote de crédit AAA de la Saskatchewan, faisant de notre province l'une des deux seules provinces canadiennes à obtenir la cote de crédit la plus élevée selon Moody's.

Au cours de la présente session, mon gouvernement présentera le budget de 2019-2020, lequel sera un budget équilibré.

L'ÉCONOMIE DE LA SASKATCHEWAN

Une gestion financière rigoureuse offre une solide assise à l'économie de la province et, cette année, la Saskatchewan montre des signes manifestes d'une amélioration de l'économie.

Notre population continue de croître : elle a atteint 1 162 000 habitants le 1er juillet, une augmentation de plus de 11 000 habitants par rapport à l'année précédente, et de 160 000 au cours des 11 dernières années.

Au cours de cette période, la Saskatchewan s'est classée au deuxième rang au pays pour ce qui est du taux de croissance de l'emploi; plus de 62 700 personnes de plus occupent désormais un emploi dans la province.

La population et le nombre d'emplois ont augmenté en raison de notre économie qui a connu une croissance.

Le produit intérieur brut de la Saskatchewan est passé de 49 milliards de dollars en 2007 à plus de 60 milliards de dollars en 2017 – une augmentation de 22 p. 100 en une décennie.

Au cours de cette période, l'investissement de capitaux publics et privés a enregistré une croissance cinq fois supérieure au taux national, soit de 70 p. 100 pour atteindre plus de 14 milliards de dollars.

Le sondage annuel réalisé en 2017 par l'Institut Fraser sur l'investissement minier a classé la Saskatchewan au deuxième rang des 91 administrations les plus attrayantes au monde pour l'investissement minier.

Visant à favoriser davantage la croissance, la nouvelle stratégie quadriennale de mise en valeur des minéraux annoncée ce printemps permet de mettre sur pied un programme incitatif visant à encourager l'exploration minière et d'augmenter la quantité de données géophysiques disponibles.

Mon gouvernement continuera d'examiner les façons de maintenir et d'améliorer la compétitivité de notre industrie pétrolière et gazière.

Pour ce faire, il élargira les mesures incitatives existantes et introduira de nouveaux incitatifs pour le forage de puits de pétrole et la production de pétrole.

La technologie et l'innovation jouent un rôle essentiel dans la croissance de l'économie de la Saskatchewan.

Pour cela, a été mise en place la mesure incitative pour les nouvelles entreprises de technologie en Saskatchewan (Saskatchewan Technology Start-up Incentive), un crédit d'impôt non remboursable visant à encourager l'investissement dans les entreprises en démarrage spécialisées dans la technologie.

Innovation Saskatchewan continuera aussi d'investir dans l'incubateur technologique Co.Labs, grâce auquel plus de 50 entreprises bénéficient d'un soutien en matière de programmation et de services de mentorat, ce qui représente plus de 5 millions de dollars d'investissements privés pour ces entreprises.

Une économie en croissance et une solide gestion financière ont permis à mon gouvernement de faire d'importants investissements qui améliorent la qualité de vie dans notre province et rendent la vie plus abordable pour la population de la Saskatchewan.

Parmi ces mesures, le gouvernement a notamment créé et amélioré le crédit d'impôt pour les personnes à faible revenu en Saskatchewan, triplé les prestations du Régime d'assurance-revenu pour les personnes âgées (Seniors Income Plan) pour les aînés à faible revenu et augmenté les exemptions fiscales personnelles, pour conjoint et pour enfants, au point où 112 000 personnes de plus ne paient plus d'impôt provincial sur le revenu.

INFRASTRUCTURE

Une économie forte fournit également les ressources nécessaires pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens au moyen d'importants investissements dans les infrastructures.

Cet automne, des milliers d'élèves dans la province ont commencé une autre année scolaire dans une toute nouvelle école, construite pour eux et des milliers de futurs élèves.

Il y a un an, mon gouvernement a terminé la construction de 18 nouvelles écoles à usage conjoint qui pourront accueillir plus de 11 000 élèves et qui demeureront comme neuves pendant les 30 prochaines années, grâce aux contrats novateurs P3 de mon gouvernement.

Deux autres écoles seront construites selon les méthodes traditionnelles, dans le cadre des 1,6 milliard de dollars que mon gouvernement a investis dans l'infrastructure éducative au cours de la dernière décennie, lesquels ont notamment permis la construction de 40 nouvelles écoles ainsi que la mise en œuvre de 25 projets majeurs de rénovation.

Misant à la fois sur le modèle P3 et le modèle traditionnel, mon gouvernement continuera d'appuyer notre système d'éducation et nos élèves en se servant du modèle le mieux adapté à chaque nouveau projet. Mon gouvernement demeure résolu à moderniser l'infrastructure de soins de santé pour laquelle il a investi environ 1,5 milliard de dollars au cours de la dernière décennie.

Cet investissement comprend l'achèvement de deux nouveaux hôpitaux et de 14 établissements de soins de longue durée, de même que des apports continus en capital pour la construction de deux autres hôpitaux.

Mon gouvernement est sur le point d'achever la construction du nouvel hôpital psychiatrique provincial à North Battleford.

Une fois terminé, le nouvel hôpital à la fine pointe de la technologie sera l'un des centres de traitement en santé mentale les plus novateurs au pays, ce qui permettra aux personnes ayant des besoins importants en santé mentale de recevoir le meilleur traitement disponible.

Grâce à une approche progressive, 188 places en santé mentale permettront d'offrir des soins et du soutien en santé mentale, et un établissement correctionnel adjacent offrira 96 places aux délinquants ayant des problèmes de santé mentale.

Le nouvel établissement de soins de longue durée de Swift Current et l'hôpital Saskatchewan de North Battleford ont tous deux été fondés sur un modèle P3, ce qui a permis à mon gouvernement d'économiser plus de 100 millions de dollars pendant la durée de ces deux contrats – de l'argent pouvant plutôt être investi dans d'autres projets et dans l'amélioration des services de première ligne.

Mon gouvernement comprend l'importance de veiller à ce que tous les résidents de la Saskatchewan soient branchés grâce à des services Internet et cellulaires accessibles et fiables.

Cette année, SaskTel a étendu son service Internet haute vitesse Fusion à 35 autres localités rurales de la province, terminant ainsi la phase 1 du plan de mon gouvernement visant à fournir aux collectivités un meilleur accès aux services Internet haute vitesse.

Dans le cadre de la phase 2 de ce plan, SaskTel travaille à l'amélioration des services cellulaires 4G LTE dans 100 collectivités rurales de la Saskatchewan grâce au déploiement d'une solution pour les sites cellulaires plus petits; le déploiement dans les 50 premières collectivités devrait s'achever ce printemps.

Mon gouvernement comprend que l'infrastructure des transports joue un rôle important dans la réussite de la Saskatchewan en favorisant la croissance et en rendant les déplacements plus sûrs pour tous.

C'est pourquoi plus de 13 000 kilomètres de routes ont été construits ou améliorés et 275 ponts réparés ou remplacés depuis 2007.

Ce mois-ci, le pont Chief Mistawasis dans le nord de Saskatoon a été ouvert à la circulation.

L'un des projets les plus importants est la route de contournement à Regina, qui offre une solution sécuritaire à long terme pour Regina et les environs.

La route de contournement de Regina sera achevée en octobre prochain, selon l'échéancier et le budget prévu.

Les nouveaux échangeurs routiers à Warman et à Martensville, deux des collectivités de la Saskatchewan qui connaissent la croissance la plus rapide, seront ouverts à la circulation cet automne, soit un an environ en avance sur les délais prévus.

Ces projets permettent de réduire la congestion, d'améliorer la sécurité routière et de soutenir la croissance future.

Mon gouvernement s'apprête à adopter un service d'approvisionnement unique pour les quelque 2 milliards de dollars de biens et services achetés chaque année.

Ce service unique devrait se traduire par des économies importantes réalisées grâce à une coordination accrue, et par ailleurs assurer le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables ainsi qu'un traitement équitable pour les fournisseurs de la Saskatchewan.

Mon gouvernement a récemment signé une entente bilatérale avec le gouvernement du Canada en vue d'accorder près de 900 millions de dollars pour des projets d'infrastructure au cours de la prochaine décennie.

Cette entente se traduira par des investissements à long terme dans l'infrastructure qui créeront des emplois et amélioreront la qualité de vie de la population de la province.

COLLECTIVITÉS PLUS SÛRES

L'amélioration de la sécurité de la population de la Saskatchewan est une priorité de mon gouvernement.

L'équipe de protection et d'intervention (Protection and Response Team ou PRT) a été mise sur pied il y a un an pour réduire la criminalité, particulièrement dans les régions rurales, en réunissant des agents de surveillance des véhicules, des agents de conservation, des agents de la GRC et des policiers municipaux.

La PRT a permis d'améliorer les délais d'intervention et la visibilité des agents dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Depuis le lancement opérationnel de la PRT en avril dernier, les agents de conservation et les agents de surveillance des véhicules ont participé à plus de 1 300 interventions liées à la PRT, notamment en répondant à 83 appels d'urgence au 911.

Ces appels ont notamment contribué à une saisie à haut risque qui a entraîné de multiples arrestations, à la localisation d'un suspect de vol, à la localisation d'une femme de 82 ans disparue qui avait quitté une ferme par une journée d'été extrêmement chaude, ainsi qu'à l'intervention lors de l'accident d'autobus des Broncos de Humboldt.

Les véhicules de la PRT sont également équipés de lecteurs automatiques de plaques d'immatriculation, financés par la Société SGI.

Lorsque ces appareils lisent les plaques d'immatriculation, ils alertent les agents si un véhicule est volé, relié à un crime ou à un conducteur qui a été suspendu pour conduite avec facultés affaiblies ou pour autres raisons.

Afin d'améliorer la sécurité sur nos routes, mon gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour réduire le taux de conduite avec facultés affaiblies en Saskatchewan.

Notre province possède certaines des lois les plus sévères au pays en matière de conduite avec facultés affaiblies.

Ces lois ont été renforcées en 2014, puis de nouveau en 2017 et, le mois dernier, de nouvelles lois plus strictes sont entrées en vigueur.

Les changements les plus récents visent particulièrement les conducteurs aux facultés affaiblies par la drogue et ceux qui sont pris en flagrant délit de conduite avec facultés affaiblies alors qu'ils transportent des enfants.

Cet automne, mon gouvernement promulguera la loi sur les véhicules de location, intitulée *The Vehicles for Hire Act*, qui permettra aux services de covoiturage d'exercer leurs activités dans les collectivités de la Saskatchewan et offrira ainsi une autre option pour un retour à la maison sécuritaire.

Mon gouvernement constate des résultats, mais reconnaît également qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les données préliminaires indiquent une diminution de 40 p. 100 du nombre de décès liés à l'alcool entre 2016 et 2017.

Cet automne, le ministre responsable de la SGI s'est vu décerner le prix « Citoyen de mérite » de MADD Canada pour les efforts déployés par le gouvernement visant à réduire le nombre de blessures et de décès attribuables à la conduite avec facultés affaiblies.

Au cours de la présente session, mon gouvernement apportera des changements à la formation des chauffeurs du secteur commercial afin d'améliorer la sécurité sur les routes de la Saskatchewan.

La Saskatchewan travaille en étroite collaboration avec les autres provinces de l'Ouest pour améliorer la formation des chauffeurs du secteur commercial et assurer l'uniformité des normes entre les provinces.

Le ministère de la Voirie met en œuvre une stratégie de sécurité aux intersections afin de réduire le risque de collision aux intersections routières.

Le ministère de la Voirie a déjà effectué un examen préliminaire de plus de 900 intersections, et a consacré cette année 700 000 \$ au dégagement des lignes de visibilité et à l'amélioration de la sécurité aux intersections.

Le budget du programme d'amélioration de la sécurité (Safety Improvement Program), qui finance des projets comme des voies de virage, de l'éclairage, des garde-fous et des bandes rugueuses, est passé de 1,1 million de dollars en 2007 à 7 millions de dollars en 2018.

Mon gouvernement s'est engagé à accroître davantage le financement de ces initiatives importantes en matière de sécurité dans le budget de l'an prochain.

Le cannabis est maintenant légal partout au pays et mon gouvernement a mis en place un cadre de gestion et un modèle de vente au détail qui accordent la priorité à la santé et à la sécurité publiques, tout en tenant compte de la nécessité de fournir un accès légal.

Un modèle privé concurrentiel de distribution et de vente au détail de cannabis en Saskatchewan a été choisi pour assurer un approvisionnement sûr et réglementé de cannabis et minimiser le coût initial pour les contribuables.

Mon gouvernement a également fixé l'âge légal de la consommation à 19 ans, et a adopté une approche de tolérance zéro pour la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Mon gouvernement reconnaît les avantages que les services de police régionaux procurent à nos collectivités.

Au cours de la présente session, mon gouvernement modifiera la loi sur la police, intitulée *The Police Act*, pour permettre aux municipalités rurales et aux municipalités de moins de 500 habitants de se joindre aux services de police régionaux.

Mon gouvernement prend également des mesures pour rendre la criminalité moins rentable en apportant des changements à la loi sur la saisie des biens obtenus ou utilisés criminellement, intitulée *The Seizure of Criminal Property Act*.

Ces modifications faciliteront la saisie de biens obtenus ou utilisés dans le cadre d'activités illégales telles que des infractions graves liées aux armes à feu ou des infractions d'ordre sexuel impliquant des enfants.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir au moins 10 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans la stratégie sur les armes à feu et les gangs de la Saskatchewan, qui fusionnera et renforcera les efforts en matière d'enquête et d'application de la loi pour rendre nos collectivités plus sûres.

Mon gouvernement a récemment entrepris un processus de consultation publique sur les lois relatives aux intrusions, et prévoit déposer un projet de loi visant à établir un meilleur équilibre entre les droits des propriétaires fonciers ruraux et ceux des membres du public.

Au cours de la présente session, mon gouvernement déposera un projet de loi visant à lutter contre la violence familiale en adoptant la « Clare's Law » en Saskatchewan.

La Saskatchewan sera la première province au Canada à adopter cette loi.

Celle-ci a d'abord été adoptée au Royaume-Uni, baptisée en l'honneur de Clare Wood, une femme assassinée par son partenaire alors qu'elle ignorait son passé violent.

Le père de Clare a mené bataille pour que la police divulgue davantage de renseignements afin de protéger les victimes de violence familiale.

Cette loi fournira aux services de police de la Saskatchewan un cadre qui leur permettra de divulguer des renseignements pertinents sur le passé violent ou abusif d'une personne à ses partenaires intimes qui pourraient être à risque.

Afin d'aider les victimes de violence sexuelle dans notre province, le congé pour violence interpersonnelle sera élargi afin d'inclure toute forme de violence sexuelle.

Cette modification à la loi sur l'emploi de la Saskatchewan, intitulée *The Saskatchewan Employment Act*, permettra aux employés d'avoir droit à jusqu'à 10 jours de congé sans solde pour obtenir des soins médicaux, du soutien, des services juridiques ou l'aide d'organismes chargés de l'application de la loi, ou pour déménager si eux-mêmes ou leurs enfants sont victimes de tout type de violence sexuelle.

SOINS DE SANTÉ

Mon gouvernement continue d'accorder une importance particulière au recrutement et au maintien en poste des professionnels de la santé.

La province compte pas moins de 3 700 infirmiers et infirmières et près de 900 médecins praticiens de plus qu'en 2007.

La Saskatchewan continue d'être un chef de file au pays dans l'élaboration de solutions novatrices pour associer les fournisseurs publics et privés dans le cadre de prestation des services de soins santé.

La politique novatrice du « deux pour un » pour les examens par IRM, adoptée par la province en 2016, a permis d'offrir aux patients près de 1 400 examens par IRM supplémentaires, sans frais supplémentaires pour les contribuables.

En mettant l'accent sur une prestation plus efficace des services de soins de santé, mon gouvernement a mené à bien la fusion des 12 régions de santé en créant l'Autorité de la santé de la Saskatchewan en décembre dernier.

En constituant une autorité unique, mon gouvernement s'attend à économiser entre 10 et 20 millions de dollars par année, tout en offrant des soins mieux coordonnés.

Des travaux sont en cours pour conclure des contrats de service d'ambulance fondés sur le rendement, dans le but de réduire les délais d'intervention en milieu rural et de s'assurer que l'ambulance la plus proche est envoyée sur les lieux.

Aujourd'hui, dans notre province, près de 90 000 chirurgies sont pratiquées chaque année et le nombre de patients qui attendent plus de trois mois pour une chirurgie a diminué de 44 p. 100 par rapport à il y a 10 ans.

Mon gouvernement maintient son engagement à réduire les temps d'attente dans les services d'urgence des hôpitaux.

En plus des quatre unités de soins responsables (Accountable Care Units) déjà en place à Saskatoon et à Regina, mon gouvernement travaille actuellement à l'établissement de trois autres unités.

Ces unités réunissent divers professionnels de la santé afin de créer une approche concertée en matière de soins, ce qui a réduit les temps d'attente pour les lits destinés aux patients hospitalisés.

Deux centres de santé communautaire seront également mis sur pied cette année à Regina et à Saskatoon en vue d'aider les patients ayant des besoins complexes ainsi que de réduire le nombre de visites à l'urgence et de séjours à l'hôpital.

Mon gouvernement augmentera également les investissements dans le financement individualisé des soins à domicile afin de réduire les listes d'attente et d'offrir du soutien à plus de personnes.

Le nouvel Hôpital pour enfants Jim Pattison à Saskatoon est maintenant terminé à 92 p. 100 et devrait ouvrir ses portes en 2019.

Cet établissement offrira des soins de santé de calibre mondial aux femmes enceintes et aux enfants de notre province ainsi qu'à leur famille.

Dans le cadre d'un engagement ferme à l'égard des soins de santé et de leur avenir dans la province, mon gouvernement continue d'investir dans le Collège de médecine ainsi qu'en vue de son agrément complet.

Le Collège de médecine et le nouvel Hôpital pour enfants Jim Pattison permettront d'améliorer la capacité du gouvernement à attirer dans notre province des spécialistes, sous-spécialistes et chirurgiens pédiatriques.

Nous continuons à mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès aux services de santé mentale alors que les équipes de crise jumelant un policier à un professionnel de la santé mentale seront pleinement opérationnelles cet hiver à Moose Jaw, North Battleford, Yorkton et Prince Albert.

Des équipes multidisciplinaires communautaires de rétablissement, composées de 40 nouveaux employés à temps plein, offriront des services dans huit collectivités d'ici la fin de l'année, afin de soutenir les personnes atteintes de maladies mentales complexes et persistantes.

Cet hiver, un programme pilote visant à faire participer les jeunes à la promotion de la santé mentale sera lancé dans les écoles situées dans les collectivités de North Battleford, Sandy Bay, Regina et Balgonie.

Pour aider à lutter contre les décès par surdose d'opioïdes, mon gouvernement a lancé le programme de trousse de naloxone à emporter, qui a été mis en œuvre dans 23 collectivités de la Saskatchewan à ce jour.

Le programme a permis de distribuer plus de 1 100 trousse et de former 2 800 personnes.

Les taux de VIH en Saskatchewan demeurent élevés, c'est pourquoi mon gouvernement a mis en place un régime universel d'assurance-médicaments pour les médicaments contre le VIH et octroie des fonds supplémentaires aux organismes communautaires qui travaillent auprès des populations vulnérables.

Mon gouvernement a respecté son engagement d'accorder un financement individualisé pour les enfants de moins de six ans qui reçoivent un diagnostic de troubles du spectre de l'autisme.

En 2018-2019, 2,8 millions de dollars ont été octroyés afin de verser jusqu'à 4 000 \$ par année par enfant, ce qui permet de donner aux parents plus de choix et de souplesse pour accéder aux mesures de soutien qui répondent le mieux aux besoins de leur enfant.

Un financement annuel de 500 000 \$ sera maintenu pour l'utilisation d'une technologie de pointe afin d'améliorer les soins dans les régions éloignées et nordiques.

La technologie de présence à distance permet aux fournisseurs de soins de santé d'effectuer des évaluations, de poser des diagnostics et d'assurer la gestion des patients en temps réel au moyen d'outils comme un robot mobile ou un petit appareil portatif appelé « Doc-in-a-box » (docteur en boîte).

La Saskatchewan est l'un des chefs de file mondiaux de cette technologie, grâce au docteur Ivar Mendez et à son équipe de l'Université de la Saskatchewan.

Grâce à l'utilisation et à l'expansion de la technologie de présence à distance, les résidants de Stony Rapids, La Loche, Pelican Narrows, la Nation dénée d'English River, Fond-du-lac, la Nation dénée de Clearwater River et Hatchet Lake continueront à bénéficier de ces services.

ÉDUCATION

Mon gouvernement défend les intérêts des générations futures en procédant à des investissements visant les élèves de tous âges.

En 2018-2019, mon gouvernement accordera 2,5 milliards de dollars en financement de l'éducation pour soutenir les classes de la prématernelle à la 12^e année, la petite enfance, les bibliothèques et l'alphabétisation.

Cet investissement comprend une augmentation de 30 millions de dollars cette année pour le financement de fonctionnement des écoles, qui a notamment servi à embaucher jusqu'à 400 enseignants et membres du personnel de soutien en éducation cet automne.

Mon gouvernement reconnaît également l'importance des investissements qui visent les enfants ayant besoin d'un soutien supplémentaire; il a créé deux nouveaux programmes pilotes pour aider les enfants ayant des besoins supplémentaires avant leur entrée à l'école.

Pour les élèves vivant dans le nord de la Saskatchewan, le financement des divisions scolaires du nord de la province a augmenté de plus de 14 millions de dollars par année – un bond de près de 25 p. 100 par rapport à il y a 10 ans.

Mon gouvernement reconnaît l'importance que jouent les familles dans le développement de leurs enfants.

Le Sandy Bay Family Resource Centre, qui offre gratuitement aux jeunes familles des activités, des conseils et du soutien, en est un bon exemple. En 2017-2018, il a reçu près de 4000 visites, soit l'équivalent de cinq visites de chaque membre de cette collectivité.

Plus de 42 500 étudiants sont inscrits à des programmes menant à l'obtention de titres de compétence dans des établissements postsecondaires de la Saskatchewan, soit une augmentation de plus de 7 p. 100 au cours des quatre dernières années.

Un plus grand nombre d'étudiants métis et des Premières Nations fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire de la Saskatchewan et obtiennent leur diplôme.

Le nombre de titres de compétences décernés aux étudiants métis et des Premières Nations a augmenté de 35 p. 100 depuis 2013.

Pour aider les étudiants qui poursuivent leurs études dans les universités, les collèges et les écoles techniques de notre province, mon gouvernement a consacré 9,1 milliards de dollars depuis 2007 à l'éducation postsecondaire, dont presque 1 milliard de dollars en aide directe aux étudiants.

Cette aide comprend notamment le Programme de rétention des diplômés, dont presque 70 000 étudiants ont profité en restant et poursuivant leur carrière en Saskatchewan après avoir terminé leurs études postsecondaires.

Mon gouvernement accroît les possibilités offertes aux élèves d'améliorer leur compréhension et leurs compétences en matière financière grâce à l'élaboration de nouveaux programmes d'études, qui seront mis à l'essai dans les écoles de la Saskatchewan en 2019.

Afin d'aider nos élèves à se préparer à des carrières en sciences, en mathématiques, en génie et dans le domaine de la technologie, de nouvelles possibilités en codage et en robotique seront intégrées dans les salles de classe intermédiaires et secondaires au cours de la prochaine année scolaire.

SOUTENIR LA POPULATION DE LA SASKATCHEWAN

Mon gouvernement comprend que les travailleurs de la Saskatchewan doivent concilier leurs responsabilités professionnelles et la nécessité de prendre soin de leur famille.

Au cours de la présente session, la *Saskatchewan Employment Act* sera modifiée pour créer un nouveau congé permettant de fournir des soins ou du soutien à un membre adulte de la famille qui est gravement malade.

Ce congé permettra aux membres de la famille d'adultes gravement malades de prendre un congé de 15 semaines pour s'occuper du membre de leur famille en temps de besoin.

L'arrivée d'un enfant est une période exaltante pour une famille qui exige de la planification et du temps pour s'occuper du nouveau venu dans la famille.

Mon gouvernement modifiera de nouveau la *Saskatchewan Employment Act* afin de faire passer le congé parental de 37 à 63 semaines et d'ajouter une semaine supplémentaire de congé de maternité, offrant ainsi jusqu'à 13 semaines avant la date prévue de la naissance de l'enfant.

Ces modifications donneront plus de temps aux parents pour se préparer et s'occuper de leur nouveau-né avant de retourner au travail.

Il peut être difficile pour les personnes bénéficiant de l'aide au revenu de faire la transition au marché du travail.

Pour faciliter la transition entre l'aide au revenu et le marché du travail, mon gouvernement examinera l'exemption au titre du revenu et consultera les intervenants pour envisager l'augmentation du montant de revenu que les clients pourraient recevoir avant que leurs prestations soient rajustées.

Cela signifie que les personnes ayant recours à l'aide au revenu pourront occuper un emploi de leur choix et acquérir une expérience précieuse pour les aider à faire la transition vers une carrière viable.

RECONNAÎTRE LE PASSÉ

Mon gouvernement reconnaît les contributions et les sacrifices inestimables que les anciens combattants de notre pays ont faits pour protéger le Canada.

C'est une dette que nous ne pourrons jamais rembourser entièrement.

En guise de remerciement à ces braves hommes et femmes, mon gouvernement offrira des permis de pêche et de chasse gratuits à tous les anciens combattants canadiens.

Mon gouvernement facilitera le déménagement des militaires et de leur famille en Saskatchewan

Les militaires et les membres de leur famille immédiate seront admissibles à une exemption pour l'inspection d'un véhicule immatriculé pour la première fois applicable à un véhicule importé en Saskatchewan à partir d'un autre territoire ou pays.

Au cours de la présente session, mon gouvernement présentera ses excuses aux personnes dans la province touchées par la « rafle des années 1960 ».

Cette pratique s'est répandue partout au Canada et consistait à retirer des enfants autochtones de leur famille et de leur collectivité pour leur adoption ou placement en famille d'accueil.

Mon gouvernement travaille en étroite collaboration avec la Sixties Scoop Indigenous Society of Saskatchewan pour préparer des excuses.

Ce travail donnera aux personnes touchées par la rafle des années 1960 l'occasion de raconter leur histoire et de travailler ensemble sur la voie de la réconciliation et de la guérison.

S'OPPOSER À LA TAXE SUR LE CARBONE

Bien que l'économie de la Saskatchewan et les finances de la province montrent des signes d'amélioration, de graves menaces subsistent.

Mon gouvernement continuera de faire preuve d'un solide leadership en défendant les intérêts de la Saskatchewan en réaction à ces menaces.

Une taxe fédérale sur le carbone constitue un véritable défi pour notre province.

Cette taxe est une politique inefficace qui ne réduira pas de façon significative les émissions.

Elle nuira plutôt à notre économie et rendra la vie moins abordable pour les habitants de la Saskatchewan.

Des recherches récentes de l'Université de Regina confirment qu'une taxe sur le carbone réduirait notre PIB provincial de 16 milliards de dollars d'ici 2030.

Parallèlement, le plan d'Ottawa ne réduirait les émissions que d'un pour cent.

Mon gouvernement prend des mesures pour défendre les intérêts des collectivités, des familles, des entreprises et des emplois de la Saskatchewan en contestant la taxe fédérale sur le carbone devant les tribunaux.

La Saskatchewan est d'avis qu'Ottawa n'a pas le pouvoir constitutionnel d'imposer une taxe à certaines provinces, selon que le gouvernement fédéral est d'accord ou non avec le plan de la province sur les changements climatiques.

Bien que certains aient qualifié notre contestation judiciaire de croisade inutile et aient laissé entendre que la Saskatchewan devrait simplement céder aux exigences d'Ottawa, un récent sondage a montré que 88 p. 100 de la population de la Saskatchewan et 72 p. 100 de tous les Canadiens appuient la décision de mon gouvernement de contester la taxe fédérale sur le carbone devant les tribunaux.

Il n'y a pas si longtemps, la Saskatchewan était la seule province à défendre les intérêts de ses citoyens contre la taxe fédérale sur le carbone.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le nouveau gouvernement de l'Ontario a également manifesté son appui à la lutte contre la taxe fédérale sur le carbone en annulant son programme de plafonnement et d'échange, en se joignant au recours de mon gouvernement contre la taxe sur le carbone et en intentant son propre recours.

Le gouvernement du Manitoba a récemment annoncé son intention d'annuler sa proposition de taxe sur le carbone et de résister à l'imposition d'une taxe sur le carbone par le gouvernement fédéral.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'oppose également à une taxe fédérale sur le carbone et, comme la Saskatchewan, il dispose de son propre plan pour réduire ses émissions sans imposer une taxe préjudiciable.

Si le gouvernement du Nouveau-Brunswick devait changer, ce dernier se joindrait également à notre lutte contre la taxe fédérale sur le carbone.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au même moment que mon gouvernement lutte contre la taxe fédérale sur le carbone, il prend des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en mettant en œuvre une stratégie sur le changement climatique intitulée *Prairie Resilience Climate Change Strategy*.

Ce plan comprend des engagements visant à réduire les émissions annuelles de presque 12 millions de tonnes d'ici 2030 en réduisant de 40 p. 100 les émissions provenant de la production d'électricité, en réduisant de 40 p. 100 les émissions de méthane causées par la production pétrolière et gazière en amont, et en mettant en œuvre des normes de rendement fondées sur la production pour les industries lourdes.

Au cours de la présente session, mon gouvernement présentera le projet de loi modifiant la loi sur la gestion et la réduction des gaz à effet de serre, intitulé *The Management and Reduction of Greenhouse Gases Amendment Act*, afin d'établir des normes de rendement fondées sur l'intensité pour les grands émetteurs, et de mettre en place des mécanismes de conformité, notamment un fonds technologique, un système compensatoire et des crédits aux meilleurs résultats d'émission.

Ces mesures s'ajoutent aux efforts considérables déjà déployés par la Saskatchewan pour lutter contre les changements climatiques.

Notre industrie agricole a séquestré annuellement près de 12 millions de tonnes de carbone au cours des dernières années et le système de captage et de stockage de carbone (CSC) à l'unité numéro 3 de la centrale de Boundary Dam a éliminé plus de deux millions de tonnes d'émissions de carbone de l'atmosphère.

Mon gouvernement a pris des mesures pour accroître la capacité de production d'énergie renouvelable et de gaz de torche à partir des installations pétrolières et gazières.

Le projet d'énergie éolienne de Blue Hills a récemment obtenu le feu vert.

Le premier projet d'énergie solaire à des fins commerciales de la Saskatchewan entrera en service l'an prochain grâce à une entente de 20 ans entre SaskPower et Saturn Power.

Un programme amélioré de partenariat pour la production d'électricité (Power Generation Partner Program) a récemment été annoncé pour aider l'industrie à capter le gaz de torche pour la production d'électricité : SaskPower et la First Nations Power Authority ont signé une entente pour la production d'énergie au moyen de projets axés sur la production d'électricité à partir du gaz de torche.

Au cours de la présente session, mon gouvernement renouvellera également les programmes visant à aider les résidants de la Saskatchewan à produire de l'énergie renouvelable pour leur propre usage et annoncera d'autres mesures pour accroître la capacité de production d'énergie renouvelable en 2019.

Le plan de la Saskatchewan nous permettra d'atteindre notre objectif qui consiste à lutter contre les changements climatiques, à réduire réellement les émissions et à s'assurer que nos industries demeurent concurrentielles, sans que des préjudices soient causés à notre économie par une taxe fédérale sur le carbone coûteuse et inefficace.

DÉFIS COMMERCIAUX

Notre province compte beaucoup sur le commerce et reconnaît l'importance d'attirer de nouveaux investissements.

Les exportations de la Saskatchewan sont en forte hausse, ayant passé de 19 milliards de dollars en 2007 à environ 29 milliards de dollars en 2017.

Nos exportateurs diversifient également leurs marchés.

Les exportations vers la Chine ont triplé pour atteindre 3,5 milliards de dollars au cours de la dernière décennie, tandis que les exportations vers l'Inde ont augmenté de 94 p. 100 pour atteindre 1,1 milliard de dollars l'an dernier.

Bien que la Saskatchewan ait connu une croissance importante au chapitre de ses exportations et des emplois qu'elle a créés au cours de la dernière décennie, notre province est aujourd'hui confrontée à des défis à cet égard.

L'augmentation du fardeau réglementaire par le gouvernement fédéral, combinée à une réforme fiscale aux États-Unis, a entraîné une perte dramatique de la confiance des investisseurs dans notre pays.

L'investissement étranger direct au Canada a diminué de plus de 74 p. 100 au cours de la dernière décennie, passant de 125,5 milliards de dollars en 2007 à seulement 32 milliards de dollars en 2017.

La compétitivité du Canada sur la scène mondiale a chuté dramatiquement.

Tout comme l'investissement.

Alors même où les sociétés du secteur des ressources naturelles font des investissements records et créent des milliers de nouveaux emplois dans le bassin Permien aux États-Unis, l'augmentation des taxes fédérales, la surréglementation et l'important écart des prix du pétrole causé par l'absence de nouveaux pipelines poussent bon nombre de ces mêmes sociétés à réduire leurs investissements au Canada.

Les États-Unis représentent le plus grand marché commercial de notre pays et de notre province.

Nos économies interdépendantes voient des millions de dollars de marchandises traverser les frontières quotidiennement, ce qui profite aux entreprises et aux consommateurs et soutient l'emploi des deux côtés de la frontière.

Même si le nouvel accord entre les États-Unis, le Mexique et le Canada assurera aux produits de la Saskatchewan un accès continu aux marchés américains, les menaces protectionnistes de l'administration américaine demeurent.

Notre province continue de faire face à la menace d'imposition de droits de douane sur le bois d'œuvre et l'acier de la Saskatchewan.

Cette épée de Damoclès s'ajoute à l'enquête fallacieuse du département du Commerce des États-Unis sur l'uranium de la Saskatchewan qui représenterait une menace à la sécurité nationale des États-Unis, ainsi qu'aux droits de douane qui pourraient découler de cette enquête.

Mon gouvernement continuera de travailler avec Ottawa pour soutenir l'économie canadienne et renforcer cette relation commerciale cruciale, tout en appuyant ses propres clients et liens aux États-Unis afin de préserver les relations de la Saskatchewan avec son principal partenaire commercial.

Les exportations de la Saskatchewan vers l'Inde ont également été directement touchées depuis 2015, diminuant de près de 40 p. 100.

Le récent voyage du premier ministre en Inde n'a pas permis d'éliminer les obstacles au commerce des légumineuses de la Saskatchewan.

Mon gouvernement fera partie d'une délégation d'entreprises de la Saskatchewan qui se rendra en Inde en novembre prochain pour encourager les investissements et renforcer les relations avec ce grand partenaire commercial.

Le premier ministre revient tout juste d'une mission commerciale en Chine.

Malheureusement, la Saskatchewan demeure tributaire du gouvernement fédéral pour négocier les accords commerciaux internationaux, et les relations commerciales du Canada avec la Chine sont au point mort, car notre pays n'a pas entamé les discussions officielles prévues sur le libre-échange.

Le gouvernement du Canada n'a pas non plus manifesté sa volonté d'accroître les exportations d'uranium vers la Chine – une initiative qui profiterait aux mines et aux travailleurs du nord de la Saskatchewan.

DÉFIS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

La Saskatchewan est une province axée sur l'exportation.

Nos industries comme l'agriculture, l'industrie pétrolière et gazière ainsi que le secteur minier produisent un grand nombre de produits en demande dans le monde entier.

Les exportations de la Saskatchewan ont augmenté de 44 p. 100 au cours de la dernière décennie, dont presque 29 milliards de dollars d'exportations l'an dernier.

Les exportations agricoles constituent le fondement de l'économie de la province, représentant près de la moitié des exportations totales.

En 2017, les exportations agricoles de la Saskatchewan se sont classées au quatrième rang dans l'histoire de la province, avec des ventes totalisant 13,6 milliards de dollars.

En raison de la situation géographique de la Saskatchewan, notre province dépend fortement du transport pour acheminer nos produits vers les marchés qui en ont besoin dans près de 150 pays dans le monde.

Toutefois, ce trajet depuis les champs de la Saskatchewan vers les marchés du monde entier se heurte à des obstacles en cours de route.

Ce printemps, nos agriculteurs ont une fois de plus dû composer avec une importante accumulation de récoltes.

Des agriculteurs comme Jim Wickett, près de Rosetown, avaient 20 000 boisseaux de canola prêt à partir en janvier.

Mais comme le transport ferroviaire n'était pas en mesure de prendre en charge cette capacité, son canola est demeuré dans les cellules de stockage jusqu'en avril.

Mon gouvernement a pressé le gouvernement fédéral à s'attaquer à ce problème.

Le projet de loi C-49, la Loi sur la modernisation des transports, a été adopté par le gouvernement fédéral en mai dernier.

En vertu de cette loi, les sociétés ferroviaires peuvent faire l'objet de sanctions si elles ne livrent pas les wagons promis.

La saison des récoltes de 2018 tirant à sa fin dans la plupart des régions, nous avons bon espoir que cet hiver et ce printemps, nos récoltes arriveront à temps vers leurs nombreuses destinations dans le monde, sans entraîner d'accumulation chez nos producteurs.

Mon gouvernement continuera de défendre les intérêts de nos agriculteurs et de nos éleveurs afin que leurs produits arrivent sur les marchés mondiaux en temps opportun et de manière efficace.

Afin de libérer les voies ferrées pour notre industrie agricole, nous devons nous assurer qu'elles ne servent pas de pipelines hors sol pour le transport du pétrole.

Un économiste a récemment estimé qu'en l'absence du projet de prolongement de l'oléoduc Trans Mountain ou du projet de pipeline Keystone XL, la demande de pétrole transporté par train pourrait augmenter de 200 p. 100 d'ici le milieu des années 2020.

Mon gouvernement continuera de préconiser l'utilisation de pipelines comme moyen de transport sûr, efficace et fiable des produits énergétiques.

Le pétrole de la Saskatchewan et de l'Ouest canadien doit pouvoir se rendre partout au pays et partout dans le monde.

Sans pipelines, la Saskatchewan fait face à des défis économiques qui lui sont impossibles de relever seule.

Cette année, les producteurs de pétrole de notre province auraient gagné environ 4,4 milliards de dollars de plus s'ils avaient eu accès aux marchés internationaux.

Mon gouvernement aurait reçu environ 300 millions de dollars en impôts, redevances et autres recettes supplémentaires.

Il s'agit d'une perte de revenus qui auraient pu être consacrés aux importants programmes et services.

À l'heure actuelle, plus de la moitié du pétrole du Québec et du Canada atlantique provient de sources étrangères.

Il est insensé que tant de Canadiens dépendent du pétrole étranger en raison des obstacles créés dans notre propre pays.

Aujourd'hui, les tribunaux ont bloqué le prolongement de l'oléoduc Trans Mountain, alors que le gouvernement fédéral, par l'entremise du projet de loi C-69, met fin à la possibilité que de futurs gazoducs soient construits au Canada, ce qui rendra l'approbation de futurs gazoducs pratiquement impossible.

En l'absence d'oléoducs pour acheminer notre pétrole d'un bout à l'autre du pays, la Saskatchewan doit vendre presque tout son pétrole à un seul marché – les États-Unis – pour parfois aussi peu que la moitié du prix sur le marché mondial.

Mon gouvernement défendra les emplois créés par notre industrie pétrolière et gazière en continuant d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il prenne des mesures immédiates afin de procéder au prolongement de l'oléoduc Trans Mountain et de faire retirer le projet de loi C-69.

CONCLUSION

Mon gouvernement défendra toujours les intérêts de la population de la Saskatchewan et les intérêts de notre province.

Bien que nous soyons confrontés à de nombreux défis, la population de la Saskatchewan est déterminée, résiliente, ingénieuse et tenace.

Mon gouvernement s'inspirera toujours de ces qualités lorsqu'il défendra les intérêts de notre province et qu'il s'emploiera à bâtir une Saskatchewan plus forte.

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre province et guider cette assemblée dans toutes ses délibérations.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan.

Que Dieu bénisse le Canada.

Que Dieu protège la Reine.

